



Déclaration des élus CPE du SNES-FSU
Groupe de travail concernant la répartition des postes de
CPE dans l'académie de Lille du Jeudi 03 Mars 2016

Initialement, ce groupe de travail devait porter sur l'élaboration d'un nouvel outil de répartition des postes de CPE dans l'académie de Lille. Cet ordre du jour avait été acté par Mme Raynaud lors du GT sur les postes de CPE en 2015.

La convocation reçue le 26 février n'indiquait aucun ordre du jour. Quelle ne fut pas notre surprise, à réception des documents ce lundi à 14h00, de découvrir que l'ordre du jour ne correspondait pas aux engagements pris par l'administration.

En premier lieu, nous dénonçons, cette année encore, l'absence de création de poste de CPE et nous continuons à revendiquer un poste de CPE pour 250 élèves, soit 126 créations de postes à minima.

Nous constatons le gel des redéploiements de poste pour l'année 2016/2017 mais nous continuons de réclamer le rétablissement des postes à plein temps dans les établissements touchés.

Par ailleurs, vous nous faites la proposition de mutualiser les moyens de postes de CPE en cité scolaire. Nous nous opposons fermement à ce projet qui n'est, ni plus ni moins, qu'une politique déguisée de redéploiement des postes, accompagnée d'une déréglementation du mouvement intra-académique sans précédent et la remise en cause de l'égalité d'accompagnement des élèves sur le territoire.

Plus insidieusement, cette proposition remet en cause des dispositions statutaires concernant les missions des CPE qui ne relèvent en aucun cas des compétences de la direction de l'organisation scolaire d'une académie.

Enfin, nous déplorons une fois encore que les documents reçus soient incomplets et que leur délai de transmission soit si court malgré nos multiples relances. Nous n'avons, par ailleurs toujours pas obtenu de réponse concernant nos nombreuses demandes d'informations sur l'évolution du BOP « vie de l'élève » et du dialogue de gestion. Nous ne souhaiterions cependant pas conclure à un déni du paritarisme et du dialogue social sur ces sujets de la part de l'administration et comptons donc sur ce groupe de travail pour répondre à nos questions.

Les commissaires paritaires CPE du SNES-FSU